

## COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

### POINT MINISTÉRIEL CORONAVIRUS DU 4 NOVEMBRE 2020 :

#### Contexte

En préambule, Olivier Dussopt, a indiqué que ce second confinement était très différent du premier. C'est ainsi qu'à la différence de la première vague, il y a un maintien plus important de l'activité économique et une ouverture plus importante des écoles. Il y a la volonté de développer le télétravail partout où c'est possible.

Il indique aussi la décision de la part de l'administration de ne pas continuer les procédures concernant l'immeuble « le tripode » et d'appliquer les dernières décisions de justice sur le sujet.

Les fédérations ont réclamé :

- l'arrêt de toutes les réformes en cours : NRP, transfert des taxes de la douane à la DGFI, Lignes directrices de gestion...
- des précisions sur les services qui sont télétravaillables ou non ;
- fait part de fortes réticences des responsables de service vis-à-vis du placement de leur agent en télétravail ;
- il manque encore beaucoup de moyens pour mettre tous les agents volontaires en télétravail ;
- demande de la cartographie sur le télétravail et du nombre de jours télétravaillés ;
- le droit à être mis en ASA lorsque son enfant est reconnu cas contacts ;
- existence de clusters aux finances sans saisie des CHSCT ;
- la mise en place de rotation des équipes dans les services ;
- abrogation du jour de carence ;
- baisse des moyens et des effectifs malgré la crise sanitaire que rencontre notre pays ;
- transfert des taxes de la douane : l'administration devra mettre en place un accompagnement social de qualité ;
- agent vulnérable : les médecins sont débordés et demande à ce que les personnes considérées comme vulnérables lors du premier confinement le soit pour le second confinement ;
- reconnaissance de la COVID comme maladie professionnelle.

En réponse, Olivier Dussopt a précisé que :

- les réformes ne sont pas suspendues et que concernant les LDG, elles rentreront en application au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- un travail de réécriture va être effectué sur les PCA et PRA pour les actualiser ;

- des commandes d'ordinateurs portables ont été effectuées pour développer le télétravail mais beaucoup sont encore en cours de livraison pour la fonction publique ;
- des demandes ont été faites pour renforcer les services de nettoyage et désinfection ;
- les facilités horaires concernent aussi les services déconcentrés et non pas que les services centraux ;
- une circulaire est en cours de diffusion pour clarifier la situation des personnes vulnérables ;
- il n'y pas d'ASA de prévue pour les personnes dont un parent est reconnu cas contact ;
- il n'est pas prévu de revenir sur le jour de carence ni de reconnaître le COVID comme maladie professionnelle.

**La CFTC FINANCES est déçue par le peu d'informations données lors de cette audioconférence. Cela a la couleur d'un dialogue social, le goût d'un dialogue social, mais soyons clair cela n'est pas du dialogue social. Le Ministre reste sourd aux revendications légitimes des agents, une seule chose l'intéresse, le travail « quoi qu'il en coûte» !!**

**La CFTC reste à votre disposition n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.**

**PRESSE CFTC : CONTACT**

Mail : [federation.cftcfinances@gmail.com](mailto:federation.cftcfinances@gmail.com)